

Holothuria jousseaumei nov. sp.

(Planche XXXIV, fig. a-v.)

Spécimens étudiés. — Mer Rouge : M. BOTTA, 1837, 1 ex.; M. JOUSSEAUME, 1893, 1 ex.; M. JOUSSEAUME, 1894, 1 ex.; Djibouti, MM. JOUSSEAUME et COUTIÈRE, 1897, 3 ex.

Les exemplaires sont tous en forme de concombre plus ou moins fortement incurvé, plus gros postérieurement; leur longueur varie de 30 à 40 mm de long sur 15 à 22 mm de diamètre. Tégument mince, rugueux, uniformément blanc jaunâtre, portant cependant des traces d'une coloration primitive marron clair. L'animal est aplati, légèrement incurvé, avec une sole ventrale nettement différenciée par un épais bourrelet longitudinal situé à la limite de chaque radius latéral; ce bourrelet est constitué par de grosses papilles issues de fortes protubérances arrondies, disposées sur un seul rang; sur chaque radius latéral sont disposés 2 rangs serrés de longs pieds cylindriques terminés par une ventouse soutenue par un grand disque calcaire; les pieds du radius ventral médian sont plus espacés et répartis sur 5-6 rangs assez lâches. Papilles dorsales très clairsemées sur tout le bivium, sans ventouse ni disque terminal. Bouche ventrale. Anus terminal, sans dents ni couronne de papilles.

20 petits tentacules jaune d'or. Couronne calcaire petite, mais bien calcifiée, à bord postérieur fortement ondulé, à larges radiales, à interradianales triangulaires (i). Courtes et grosses ampoules tentaculaires. Une longue vésicule de Poli. Un gros et court canal

hydrophore libre, terminé par un madréporite ovoïde à peine calcifié. Muscles longitudinaux larges et plats. Gonades très réduites, formées de fins tubes deux ou trois fois dichotomisés. Poumons à ramifications délicates. Petit cloaque.

Spicules. — Les tourelles du tégument ventral se présentent sous divers aspects : de petites tourelles à disque peu développé percé de 4 larges trous centraux et de 2-4 trous marginaux plus petits (k-n, u), avec une flèche basse à quatre piliers et une seule entretoise, surmontée d'une couronne irrégulière et épineuse ; d'autres tourelles à base plus grande, subcarrée ou circulaire, à bord lisse, percée de 12-20 trous, avec une flèche très irrégulière, tourmentée (q-t) ; des tourelles dont le disque porte de grandes perforations et est surmonté d'une flèche à 4 piliers délicats terminés par une mince couronne à 4-8 pointes (h, o) ; on rencontre aussi de très nombreuses tourelles dont la base circulaire, à nodules périphériques, est surmontée d'un réseau secondaire compliqué plutôt que d'une vraie flèche (f, p). Les boutons sont assez grands, rarement complètement lisses (c), toujours à plus de 6 perforations, souvent à 10-20 trous d'inégale grandeur, à 1-4 gros nodules centraux et 10-30 nodules périphériques (a, b). Il n'y a pas de tourelles dans le tégument dorsal, mais uniquement des boutons construits sur le même modèle que ceux du tégument ventral, mais plus délicats (d, e), ainsi que de gros nodules massifs perforés (g). Les parois des pieds ventraux et des papilles dorsales sont soutenues par des bâtonnets perforés sur toute leur longueur ou simplement en leur milieu et aux extrémités (j). Les tentacules possèdent de très rares petits bâtonnets à bord échanuré (v).

Rapports et différences. — Cette espèce, par sa morphologie, son anatomie et la forme de ses spicules, est très nettement différente de toutes celles connues de la Mer Rouge. Certaines tourelles du tégument ventral et des parois pédieuses ressemblent, bien que moins hautes, à celles trouvées dans les mêmes régions chez *Holothuria remollescens* Lampert ; mais les autres tourelles sont très différentes, ainsi que les boutons et les gros nodules du tégument dorsal.

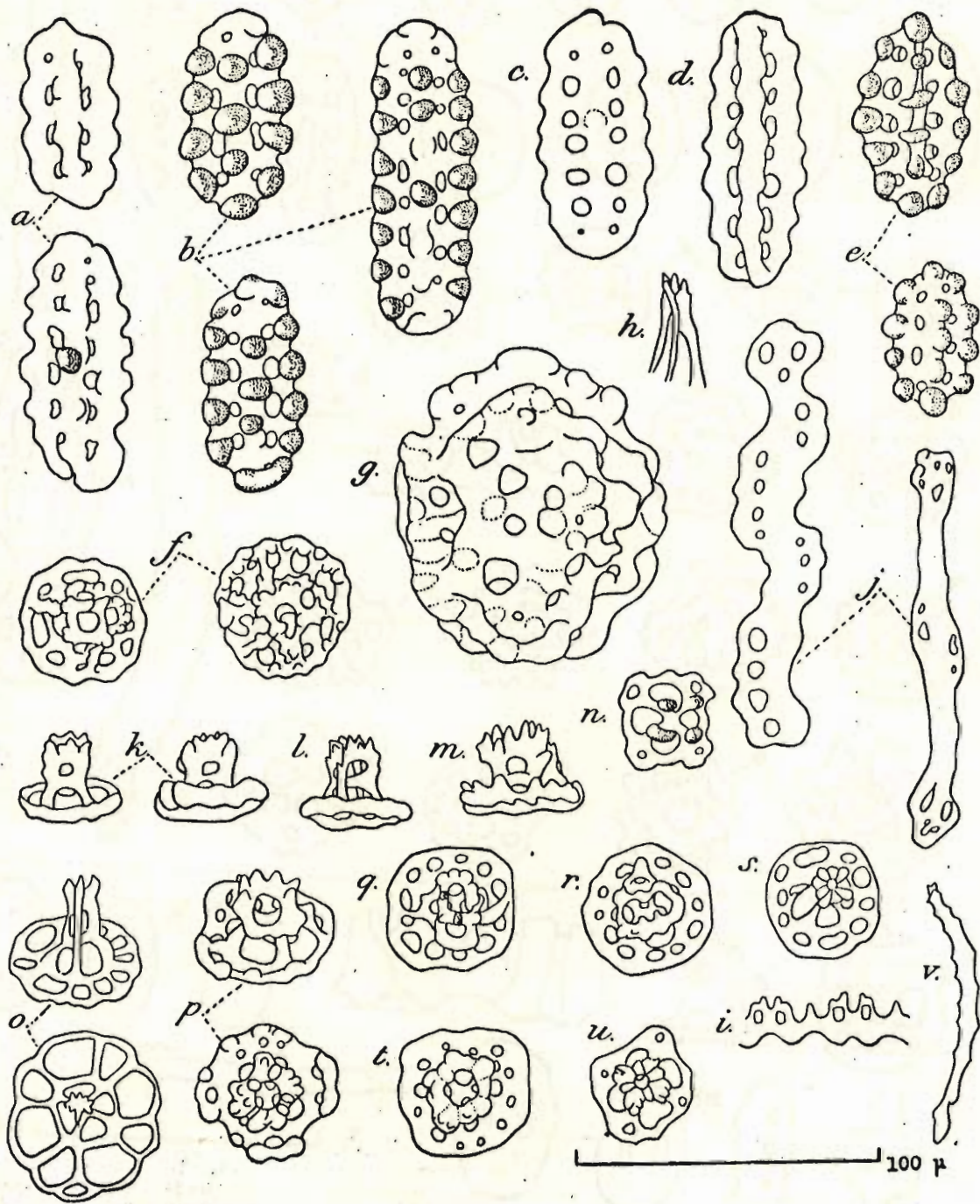
Holothuria impatiens (Forskaal).

(Planche XXXV, fig. a-d.)

Fistularia impatiens Forskaal, 1775, pp. 121-129, pl. 39, fig. B. — *Holothuria impatiens* Panning, 1935, p. 86, fig. 72 (synonymie complète) ; Domantay, 1936 b, pp. 11-18, pl. I, fig. 34 ; Kolosvary, 1937, pl. XXXVI, fig. 48 ; Mayer, 1937, p. 14, fig. 4 ; Boone, 1938, p. 176, fig. 9 ; Clark, 1938, p. 521 ; Deichmana, 1938, p. 365 ; Mortensen, 1938, p. 52, fig. 29 b, 30, pl. XI, fig. 1-3 ; Ostergren, 1938, pl. VIII, fig. 15-23 ; Heding, 1940, p. 121, fig. 5 ; Steinbeck et Ricketts, 1941, p. 407, pl. X, fig. 2 ; Cherbonnier, 1950, p. 29, pl. IX, fig. 8-9 ; Clark, 1952, p. 204.

Spécimens étudiés. — Ile Abulat : plage du camp, entre les branches d'un *Acropora*, prof. 1 m, 1 ex. ; sur un *Porites*, prof. 3 m, 1 petit ex. ; îlot nord, platier ouest, à la base d'un *Stylophora*, prof. 2 m, 8 ex. ; grande termitière, sur fond de sable, prof. 2 m, 4 ex. ; Mersa Ibrahim, port de Lith, sur le sable, prof. 6 m, 1 ex. ; Mer Rouge, M. JOUSSEAUME, 1894, 4 ex. ; Suez, M. LETOURNEUX, 1848, 1 ex. (étiqueté *H. maculata*) ; M. VAILLANT, 1864, 2 ex. ; Djibouti, M. COUTIÈRE, 1897, 6 ex. ; M. GRAVIER, 1904, 1 petit ex. ; golfe de Suez, st. VI, le 29 novembre 1928, R. Ph. DOLLFUS, 1 ex. ; baie de Suez, à l'extrémité sud du canal, Moarzo, M. GRUVEL, 2 ex.

Le plus petit exemplaire, trouvé sur un *Porites*, mesure 13 mm de long sur 6 mm de diamètre ; la taille des autres échantillons varie de 36 à 72 mm de long sur 13 à 24 mm de diamètre. La couleur des exemplaires récoltés vivants à Abulat est identique : le dos



A. Barry imp.

HOLOTHURIA JOUSSEAUMEI NOV. SP.